



**Commune de Belmont-sur-Lausanne
Municipalité**

**COMMUNICATIONS
au Conseil communal, séance du 5 décembre 2019**

Gustave Muheim

**Administration générale – Finances – Informatique –
Personnel – TL - Délégué aux affaires Lausanne Région**

Pas de communication écrite, seulement des salutations orales

Nathalie Greiner

Sécurité (Protection civile - Pompiers [SDIS] – Police) –
Communication - Bâtiments communaux (sauf Temple, Espace
Cancoires + Burenoz, UAPE et Collège) **-Vignes**

Pas de communication

Chantal Dupertuis

Affaires sociales - Culture - Jeunesse (y.c. UAPE, transports
scolaires) - **Paroisses - Bâtiments communaux** (Temple, Espace
Cancoires + Burenoz, UAPE et Collège) - **Domaines et Forêts**

Pas de communication

Catherine Schiesser

Aménagement et gestion du territoire (Police des constructions et
Urbanisme)

Pas de communication



Philippe Michelet

Services industriels, Travaux publics, Assainissement et protection de l'environnement, Espaces verts

STEP

La station d'épuration intercommunale de Pully, Paudex et Belmont a fêté ses 50 ans de service. Le 27 novembre a été l'occasion de marquer ce cap en invitant la population à la visiter durant la journée et de la faire découvrir ou redécouvrir aux autorités. Plusieurs membres de votre Conseil y ont participé et ont pu constater le parfait entretien des installations après ce demi-siècle d'exploitation.

Après cinq décennies de bons et loyaux services, la STEP doit être modernisée et équipée d'un traitement des micropolluants pour répondre aux nouvelles exigences légales. Après près de 15 ans d'études de faisabilité - tant au niveau technique que financier - les Municipalités de Pully, Paudex et Belmont ont validé le lancement des études de projet pour sa réhabilitation qui permettront notamment de déterminer les travaux à réaliser.

Le projet devrait s'étendre sur 10 ans avec une mise en service à l'horizon 2029 – 2030.

Chemin du Pâquis

La colonne d'eau potable située dans ce chemin s'est rompue cette année occasionnant des dégâts chez un privé. Ces dommages ont été couverts par notre assurance. Cependant celle-ci nous a informés qu'elle ne pourrait pas entrer en matière en cas de nouvelle rupture avec des dégâts à des riverains.

Devant cette situation, la Municipalité a décidé de mandater un bureau d'ingénieurs pour élaborer le projet de changement de cette colonne. A l'issue de cette étude, nous viendrons avec un préavis en vue de réaliser ces travaux au printemps prochain.

Chemin de Rueyres

Lors de la dernière séance de votre Conseil, Monsieur le Conseiller Nicolet a fait part d'un souci d'habitants des immeubles 1 à 5 de ce chemin concernant la benne à verre. Le bruit provoqué par son utilisation est une source de nuisance pour certains habitants. Dans un premier temps la solution envisagée a été de l'enlever. La communication de cette décision a généré une pétition demandant son maintien.

Devant cette situation, une rencontre avec les habitants de ces immeubles a eu lieu sur place le 28 novembre. A cette occasion tous les points de vue ont pu être exprimés en toute sérénité.

La solution provisoire finalement retenue a été de remplacer cette benne en métal par une benne-cloche en plastique ainsi que la mise en place d'une palissade afin d'essayer de couper la diffusion du bruit. Un bilan serait fait au printemps afin de faire le point sur cette solution.

Je vous remercie de votre attention.

Philippe Michelet, municipal